Image not found or type unknown

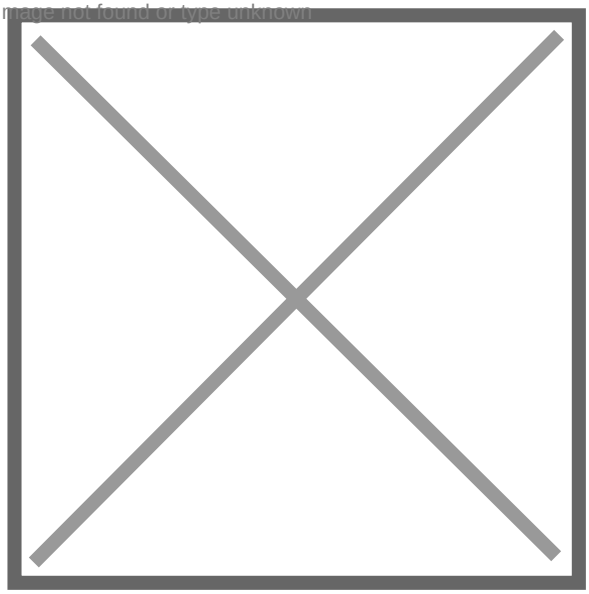

Voiture accidentée lors du depannage

Par **chouchoulou**, le **24/03/2011** à **22:17**

Bonjour,
Voici mon cas, je me trouvée en panne à mon domicile, j'ai donc appelé mon assureur qui m'a envoyé un depanneur.
Ce depanneur remorque ma voiture, sauf qu'il ne l'a pas sanglée, la voiture n'a pas tenue et à finie dans un arbre, par choc avant trés enfoncé...
Un expert est donc passé, j'attend le resultet de l'expertise, mais j'entend déja parler d'épave, la voiture est une golf 4, et ne vaut plus grand chose à l'argus, ce qui veut dire que je n'aurai même pas de quoi me racheter une voiture en aussi bon etat avec ce qu'il me m'etre versé en tant qu'epave, hors le moteur avait était changé (je ne retrouve plus la preuve) et j'ai encore le credit à payer...
Puis-je demander une indemnisation supplementaire afin d'avoir une voiture de même qualité, ou reparation de mon vehicule, sachant qu'en plus je me retrouve sans moyen de locomotion...
Je vous remercie d'avance pour vos reponses.
Cordialment

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés